

Avis de constitution

SOCIETE « SAMA ET FRERE »

Siège Abidjan PORT-BOUET boulevard lagunaire
avenue adjahui rue EPP ADJAHUI P7 Ilot 2ADJAHUI, Lot
ND, Ilot 2 ADJAHUI

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 01/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAMA ET FRERE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT
- LIVRAISON
- VTC
- ACHAT ET VENTE DE PIECES AUTOMOBILE
- REPROFILAGE DES ROUTES
- TOUTES AUTRES PRESTATIONS LIEES A L'OBJET

SOCIAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan PORT-BOUET boulevard lagunaire
avenue adjahui rue EPP ADJAHUI P7 Ilot 2ADJAHUI, Lot
ND, Ilot 2 ADJAHUI

Dirigeant(s) M YOBOUE KOUAME JOEL (GÉRANT), M
AMOAH KOUASSI ROMARIC (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02692 du 04/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33828/GTCA/RC/2025 du 04/06/2025

